



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 9885

Texte de la question

M. André Vallini appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la politique menée en faveur des titulaires de pension de réversion les plus modestes. En effet, ces personnes se trouvent souvent dans une situation de précarité qui justifie une amélioration de leur pouvoir d'achat. Si le Gouvernement mène, à juste titre, une politique nécessaire de réduction des déficits des comptes de régimes de retraite, qui passeraient de 8,3 millions de francs en 1997 à 4,3 millions de francs en 1998, il semble urgent que des mesures soient prises en faveur des retraités les plus modestes et il lui demande en particulier les mesures qu'elle compte prendre en faveur des pensions de réversion.

Données clés

Auteur : [M. André Vallini](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9885

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 636